

COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE
Du 3 Février 2017
Association Cassidaine des Bateaux de Tradition

Le Vendredi 3 Février 2017 dans les locaux de la MEVA à CASSIS, s'est tenue notre assemblée Générale.

Participants : Les Membres du Bureau à savoir :

- Paul GOBET Président
- Philippe SIEPEN Vice- Président
- Guillaume MARTY Trésorier (Excusé)
- Éric BRUN Trésorier Adjoint
- Jean -Claude CAYOL Secrétaire
- Jean-Marc GIMMIG Secrétaire Adjoint

- Laure KAUFFMAN Conseillère Juridique
- Philippe DENONFOUX Président d'Honneur

Invités : Madame la Maire de CASSIS, Danielle MILON (Excusée) et représentée par Messieurs Philippe DENONFOUX, Premier adjoint, et Marc de CANEVA, élu en charge de l'environnement et de la Mer.

Messieurs Philippe PALMARINI et PACINI du Conseil Départemental (Ex CG13)

Le Président Paul GOBET a ouvert la séance à 18h15. Étaient présents, 54 adhérents sur les 106 membres inscrits, dont bon nombre étaient accompagnés de leurs conjoints ou conjointes.

– Le Président a tenu à remercier chaleureusement pour leur présence l'ensemble des participants et tout particulièrement la Mairie de Cassis, ses conseillers et les services techniques qui nous permettent de réaliser bon nombre de nos diverses manifestations. Ont été également remerciés tous les collaborateurs du Conseil Départemental, et avec qui nous entretenons de bonnes relations courtoises dans le cadre des divers dossiers que nous avons à gérer avec leurs services. Enfin, le Président a également remercié les généreux et fidèles Sponsors qui nous aident sous diverses formes, à savoir : La Mairie de CASSIS, Le CONSEIL DEPARTEMENTAL, CABESTO à Aubagne, CIOTAT MARINE (ex Accastillage Diffusion) à la Ciotat, DELICES et CREATIONS, la Bière La CAGOLLE, le Groupe RICARD...

Suite à cette intervention et avant le vote pour approbation, le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques ou commentaires particuliers à faire sur le procès-verbal de l'A.G du 5 Février 2016 que chacun a reçu en temps voulu par mail ou pu lire sur notre site de l'ACBT. Aucune objection n'étant soulevée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Il fait alors part de l'ordre du Jour de cette A.G :

- **Bilan des Activités 2016**
- **Projection d'un Diaporama/Photos** réalisé par PH. SIEPEN
- **Agenda prévisionnel des Activités 2017**
- **Présentation et Rappel des nouvelles dispositions et réglementations sur la Pêche et Zone de non-pêche** par J.C CAYOL
- **Bilan financier 2016 et Budget prévisionnel 2017** présenté par Laure KAUFFMAN

ACTIVITES 2016

Philippe SIEPEN nous projette sur grand écran un remarquable Diaporama qu'il a réalisé à notre intention avec son habituel talent (Quel Artiste !!!) et qui retrace, grâce à de magnifiques photos, les moments forts de nos activités 2016. Merci, Philippe, pour ce superbe document qui va sûrement donner à celles et à ceux qui n'étaient pas présents à ces diverses manifestations, l'envie de ne pas en manquer une seule en 2017 !!!!

Pour ceux qui n'ont pu participer à l'A.G., ...et pour ceux qui ont envie de le revoir, Philippe prévoit de placer ce Diaporama sur notre site internet www.acbt.fr.

Paul GOBET fait un rapide rappel de l'ensemble des activités et manifestations qui se sont déroulées dans le courant de l'année écoulée et auxquelles chacune et chacun de nous a été convié, à savoir :

- L'A.G. du 5 février 2016 à la MEVA.
- En Mai, nous participions à la deuxième édition des « **PUCES NAUTIQUES** », organisée par nos amis du Cercle Nautique de Cassis sur le Square Gilbert Savon, et où les membres de l'ACBT pouvaient proposer à la vente toute sorte d'objets ayant trait au Nautisme. : Belle réussite, et pour certainsde Bonnes Affaires !!!
- En Avril également, nous avons eu notre « **FÊTE de PRINTEMPS** », avec une belle matinée de pêche (une dizaine de Barques), suivi d'un incontournable apéritif devant notre Bureau du Port
- Le Dimanche 26 Juin, s'est tenue la traditionnelle « **FÊTE de la St. PIERRE** », avec bénédiction en mer dans la baie de Cassis de toutes nos Barques pavoisées et décorées de manière très originale et très colorée. Mais cette année, pour simplifier l'organisation de ce W.E très chargé, notre désormais célèbre « **TROPHEE des BARQUETTES** » (Course à la rame), s'est déroulé le samedi 25 Juin suivi de notre fort sympathique et conviviale soirée, mémorable en tous points, et qui, cette année avait été volontairement réservée uniquement aux membres de notre association de l'ACBT
- Mi-Septembre a eu lieu à Cassis le « **FORUM des ASSOCIATIONS** » : Nous y étions pour mieux faire connaître l'ACBT.

- Début Octobre, , nous avons bien profité de notre « **FÊTE d'AUTOMNE** » en **vivant** 2 jours fabuleux : le Samedi matin, lors de notre sortie / pêche, une quinzaine de nos barques n'a pas réussi à réaliser le score de l'année dernière en petits poissons de roche, mais a permis à notre cuisinier en CHEF, Hervé OFFANT et à toute sa dynamique équipe, de nous concocter le dimanche devant le Château de PORT-MIOU, une inoubliable Soupe de Poissons pour 115 personnes qu'aucun participant n'est prêt d'oublier. Un grand BRAVO et à nouveau un grand MERCI à Hervé et à toute son équipe grâce à qui nous avons pu vivre ces beaux moments de partage et d'amitié et qui nous tiennent tant à cœur !!! Les applaudissements nourris des participants, destinés à Hervé et son « équipage », sont amplement mérités et justifiés
- Par contre, nous avons décidé de ne plus participer à l'organisation des « **VENDEANGES ETOILEES** », estimant que cela n'était pas vraiment pas notre place.

PREVISIONS des ACTIVITES 2017

Bon nombre de manifestations seront reprises en 2017. A savoir :

. Nous apporterons notre participation à l'opération « **PORT PROPRE** » prévue le 22 Avril : Que toutes les « Bonnes Volontés » (que nous espérons nombreuses !!) s'inscrivent au préalable auprès de la Capitainerie du port de Cassis **AVANT LE 19 AVRIL**

- La sortie de pêche, dite la « **FÊTE de PRINTEMPS** », et qui se déroule habituellement en Avril, risque d'être reportée un peu plus tard dans la saison pour pouvoir bénéficier d'une météo plus clémente ..
- En ce qui concerne « **Les VOILES de CASSIS** » qui devraient normalement se dérouler en Mai, nous ne savons pas encore si nous serons sollicités par le Groupe GTC pour escorter en mer la flottille des « Vieux Voiliers » et animer la rade de CASSIS comme les années antérieures ...
- Si la 3^{ème} édition des « **PUCES NAUTIQUES** », organisées par le Cercle Nautique de Cassis, se tient bien en Mai, nous tiendrons comme d'habitude un linéaire / ACBT,mais les travaux de modernisation des abords du Port de Cassis risquent de poser problèmes !!! Si ces « PUCES » ont bien lieu, il sera alors demandé à ceux qui souhaitent vider leurs coffres de bateau, leurs caves, leurs garages ... (uniquement des pièces, objets, livres etc... ayant rapport avec le Nautisme) de se faire connaître au plus vite auprès du Bureau de l'ACBT, pour que nous puissions réserver les tables et les macarons de Parking nécessaires.
- **ORGANISATION du « TROPHEE des BARQUETTES » -RAPPEL des MODALITES D'ORGANISATION**

Pour des raisons techniques et pratiques, il avait été décidé en 2016 que la COURSE à la RAME se déroulerait non pas le Dimanche , mais le Samedi après-midi : les résultats de cette nouvelle organisation ayant été amplement satisfaisants , il a été décidé que nous renouvellerions ce principe en 2017 , à savoir que « **Le TROPHEE à la RAME** » se déroulera dans la rade de CASSIS le samedi 24 juin à 15h , suivi le soir de notre traditionnelle soirée... dans la mesure bien sûr où nous aurons l'accord préalable de la Mairie.

Et donc, le Dimanche 25 Juin en fin de matinée, le MAXIMUM de nos barques fleuries et décorées se rendra en Mer pour la bénédiction prévue dans le cadre de la Fête de la St. PIERRE : **VENEZ TRES NOMBREUX PARTICIPER A CE MOMENT « MAGIQUE » !!!!**

D'autre part, compte tenu des « débordements incontrôlés et incontrôlables » du nombre de participants trop nombreux en 2015 et n'ayant pas toujours rapport avec l'ACBT, il a été décidé à nouveau que notre soirée du 24 Juin 2017 serait réservé **UNIQUEMENT** aux membres de l'ACBT et de leurs conjoints, avec quelques invitations sélectives et préinscrites qui auront reçues l'acceptation préalable des organisateurs. A ce sujet, il est toujours demandé à des **volontaires motivés** de notre association de s'engager sous la direction d'Hervé OFFANT pour renforcer l'équipe qui orchestre notre soirée annuelle et la Soupe de poissons du mois d'octobre : Faites- vous connaitre auprès d'Hervé au 06 11 26 88 56

- Nous envisageons à nouveau de participer avec nos Barques le soir du 13 Juillet à «**LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX** » dans le port de Cassis : Notez-le d'ores et déjà sur vos agendas, pour que nous soyons le plus nombreux possible sur l'eau ce soir-là : des informations seront communiquées ultérieurement en fonction des contraintes et des règles de Sécurité !!!!!!!
- Le Samedi 14 Octobre, matinée de pêche à 7h30 suivi d'un apéro sur le Port lors de la pesée : Soyez nombreux à venir pêcher !!! Nous fournirons les appâts et nous allons avoir besoin de beaucoup de poissons pour préparer notre « **TRADITIONNELLE et INEGALABLE SOUPE de POISSONS** » qui se tiendra à nouveau cette année à PORT-MIOU le Dimanche 15 Octobre.
- Et puis il est évoqué pour ceux qui le souhaite, d'assister le 21 Décembre à 7h du matin, au Solstice d'hiver du fond de la calanque d'EN-VAU , et suivi d'un petit-déjeuner sur l'eau : A suivre

NOUS COMPTONS DONC SUR UNE PARTICIPATION MASSIVE ET ACTIVE de TOUS LES MEMBRES DE L'A.C.B.T. à CES DIVERSES MANIFESTATIONS !

COMMUNICATIONS DIVERSES : NOUVELLES REGLEMENTATIONS de PÊCHE – PARC NATIONAL DES CALANQUES

Jean-Claude CAYOL nous a donné les INFORMATIONS suivantes :

De Nouvelles dispositions ont été définies concernant le nombre de poissons autorisé par pêcheur (qui représente une grande marge de manœuvre !!) à chacune de ses sorties en Pêche : Pour ceux qui le souhaitent, bien se renseigner auparavant auprès de Jean-Claude pour éviter de se faire verbaliser par des autorités qui vont être de plus en plus présentes en Mer.

- Les « Zones de Non Prélèvement » sont désormais bien matérialisées par des bouées en mer et des panneaux à terre : Des pêcheurs professionnels et des Plaisanciers ont déjà été verbalisés, avec parfois confiscation du matériel de pêche et des Permis-Bateau. Par contre, toutes ces zones ainsi que l'ensemble du territoire marin du Parc ne sont pas interdit au mouillage, mais il est demandé instamment à chacun de bien veiller à ne pas jeter l'ancre sur les champs de posidonies. **SOYONS VIGILANTS A BIEN RESPECTER TOUTES CES REGLEMENTATIONS et TOUTES CES RECOMMANDATIONS !!!!**
- Enfin, J.C. CAYOL nous signale qu'il organise des Conférences sur le thème de la MER et de L'EAU qui ont lieu habituellement le 3^{ème} Vendredi du mois à 18h 30 au Restaurant du Yatch-Club du CERCLE NAUTIQUE de CASSIS : L'entrée est libre, gratuite, ouverte à TOUS, et tout le monde est chaleureusement convié à assister à ces conférences très instructives et passionnantes aux dires de ceux qui les ont suivies en 2015 !!!! Jean-Claude a proposé d'envoyer aux adhérents de l'ACBT, un mail de rappel pour chacune de ces conférences.

BILAN FINANCIER 2016 et BILAN FINANCIER PREVISIONNEL 2017

-C'est au tour de Laure KAUFFMAN, se substituant à notre trésorier Guillaume MARTY (excusé) de prendre la parole pour nous présenter avec tableaux à l'appui, le Bilan Financier de 2016 : Il en ressort un léger déficit, mais qui ne pose pas un réel problème !!!

Ce Budget est adopté à l'unanimité

– Pas de commentaires particuliers des participants concernant le tableau prévisionnel 2017.

Le Président Paul GOBET confirme que la cotisation 2017 reste inchangée, et qu'elle est maintenue à : **25€** pour l'année.

La majorité des participants de l'A.G s'est acquittée de cette cotisation lors de leur arrivée à l'A.G à la MEVA, et ils en sont vivement remerciés. Par contre, il est demandé aux adhérents (...qui sauront s'identifier) et qui n'ont pas réglé leur cotisation 2016, de le faire en **RAPPEL** avec leur cotisation 2017.

– Philippe SIEPEN en profite pour rappeler la possibilité de régler sa cotisation «EN LIGNE» par un moyen totalement sécurisé, facile et rapide : La procédure de ce moyen de paiement se trouve sur le site de l'ACBT : acbtcasis@yahoo.fr.

Il est donc demandé à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, de s'acquitter au plus tôt de leurs cotisations 2017. Par avance, MERCI.

. Il est à noter que la Sté CACIOMER avec qui nous partageons le loyer du local/Bureau de notre association situé sur le port dans l'ancien bâtiment de la Capitainerie, continue à nous faire ce beau « CADEAU » de ne plus nous faire participer au loyer/annuel, mais de nous laisser continuer à disposer de ce local quand bon nous sera utile : Un grand remerciement a été adressés aux dirigeants de CACIOMER.

DIVERS

- Les dossiers concernant les demandes de subventions accordées par le CONSEIL DEPARTEMETAL pour des travaux de rénovation de nos barques sont toujours d'actualité : en 2016, 5 Dossiers ont abouti. Remerciements sont faits au CONSEIL DEPARTEMENTAL de nous aider à entretenir notre magnifique Patrimoine Maritime. Que ceux qui souhaitent déposer de nouveaux dossiers se rapprochent du bureau de l'ACBT pour marche à suivre.
 - Philippe PALMARINI du CONSEIL DEPARTEMENTAL nous confirme que « NORMALEMENT » ??? les travaux de dragage du Port de Cassis seront réalisés (enfin !!) en 2018 !! Durée prévue des travaux : 4 Mois... A SUIVRE...
 - Jean-Claude TARDITO – Sté HYGIENE MARINE à CARNOUX– propose à titre de démonstration , de réaliser gratuitement sur une de nos barques , un décapage/sablage aux grains de blé , procédé propre et écologique : S'il y a un membre de l'ACBT qui avait prévu de brûler sa coquec'est le moment : Contact : 06 86 46 57 18 –Mail : tarditojc@gmail.com . En informer le bureau de l'ACBT au préalable.
-

– L'ORDRE du JOUR étant épuisé, Paul GOBET remercie à nouveau l'ensemble des membres présents ainsi que les divers intervenants, La Séance est levée à 19h30, et notre Président lance en guise de conclusion définitive avant de nous retrouver au R.d. C, ce fameux « Cri de Guerre », connu universellement, apprécié et compris par tous :

- **«A L'APERO !!!!!»**

Ce qui nous a permis de prendre tous ensemble un sympathique « Verre de l'Amitié » préparé à notre intention, et permettre à ceux qui ne connaissaient pas bien, de faire plus ample connaissance.

Compte rendu de l'A.G rédigé à Cassis le 19 Mars 2017 par le secrétaire adjoint Jean-Marc GIMMIG

PS: [lien de la lettre envoyé à monsieur Éric Le Disses \(conseil départemental des B-d-R\) suis à la tempête du 3 et 4 mars.](#)